



Ville de LORRAINE

AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU LIEU DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LORRAINE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville de Lorraine, qu'en raison de la situation en lien avec la COVID-19, et ce, pour une période indéterminée, les prochaines séances du conseil municipal de la Ville de Lorraine se tiendront au Centre culturel Laurent G. Belley situé au 4, boulevard de Montbéliard.

Cette mesure a pour objectif le respect des mesures de prévention de la Santé publique en lien avec COVID-19.

Le présent avis est donné suivant la résolution 2020-08-160 adoptée par le Conseil municipal de la Ville de Lorraine lors de la séance ordinaire du 18 août 2020 le tout conformément aux articles 318 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Lorraine, le 19 août 2020.

Annie Chagnon
Avocate et greffière